



ARCHIVES

MONTÉE DES EAUX

Test de l'alarme par SMS lundi à 9h

Tous les abonnés du système d'alarme concernant la montée des eaux recevront lundi à 9h un SMS de test. Instauré en 2008, ce système permet d'avertir les abonnés en cas de menaces de crues et d'inondations autour du lac de Biemme. Ce système est testé deux fois par année. Les abonnés qui ne recevraient pas le fameux message de test, sont priés de le signaler à la préfecture au 032 332 25 00. /c-mas

AGGLOLAC

Un projet réalisable malgré les obstacles à surmonter

L'ambitieux projet Agglolac, qui prévoit la construction d'un nouveau quartier dans le périmètre situé entre la Thielle, le canal Nidau-Büren et le château de Nidau, a été jugé faisable. Mais il va au-devant de sérieux écueils.

JOEL WEIBEL

TRADUCTION MARCEL GASSER

L'étude de faisabilité commandée par les villes de Biemme et de Nidau a donc jugé le projet réalisable, mais les obstacles à surmonter sont nombreux. Le premier et le plus coriace relève de l'archéologie. Tout le périmètre concerné par le projet est situé dans une zone archéologique protégée. Les vestiges enfouis dans le sol seraient «dans un état de conservation extraordinaire.» Evidemment les travaux de construction n'épargneraient pas ces strates, et les trésors archéologiques seraient massacrés. On pourrait entreprendre des fouilles en règle pour les sauver avant l'intervention des pelleuses. Mais l'opération prendrait au moins 20 ans et coûterait entre 46,5 et 71,5 millions de francs, dont 8 millions à la charge de Biemme et de Nidau. Et si les fouilles étaient menées conjointement aux travaux de construction, il faudrait quand même compter douze ans. Ces chiffres donnent une idée des dimensions pharaoniques de ce projet visionnaire.

Le nouveau quartier abriterait 1500 à 2000 habitants, et les immeubles s'étendraient sur une surface de plus de 52'000 m², à savoir l'équivalent de plus de dix terrains



AGGLOLAC Depuis le pont sur la Thielle, le secteur concerné par l'immense projet s'étend loin à la ronde.

(ADRIAN STREUN)

de football. Si on leur ajoute 130'000 m² de zones vertes, 22'000 m² de canaux et de plans d'eau et 50'000 m² de routes et de places publiques, le futur complexe immobilier couvrirait une surface globale de plus de 254'000 m², soit 50 terrains de football.

Le deuxième obstacle à surmonter concerne le surcroît de trafic généré par le nouveau quartier, qui n'est pas chiffré par l'étude. Par contre celle-ci insiste sur l'impérieuse nécessité de la branche Ouest de l'A5, seule susceptible de limiter la saturation programmée de la rue d'Aarberg. Bref, si l'on veut de ce projet, il faudra s'atten-

dre à une hausse du trafic. Et pour éviter une circulation automobile trop importante à l'intérieur même de la petite cité, il s'agira de prévoir des parkings publics à sa périphérie, ainsi qu'un raccordement aux transports publics, soit par le biais du futur tram régional, soit par un prolongement de la ligne de bus Gare-Prés-de-la-Rive. L'étude part du principe que le futur tram régional passera par le centre de Nidau. Or, c'est aujourd'hui un point qui est encore largement contesté. Elle prévoit également la construction d'un pont piétonnier qui franchirait le canal Nidau-Büren et permettrait

la réalisation d'un chemin ininterrompu le long des rives. Toujours selon l'étude, ce pont rapprocherait les deux villes de Nidau et de Biemme et, du strict point de vue politique, aurait donc «une haute valeur symbolique.» Dans le domaine Agglolac, il serait en quelque sorte le portail d'entrée vers chacune des deux communes. D'ailleurs sa construction figure déjà au menu d'autres projets, celui de la rade de Biemme et celui de l'agglomération.

Si le projet Agglolac franchit les deux obstacles constitués par les vestiges archéologiques et les problèmes de trafic, reste encore celui

des nouvelles infrastructures que les villes de Biemme et de Nidau devront créer de toutes pièces: nouveaux canaux, ponts, chaussées, assainissement du sous-sol, remblaiement pour protéger le site des inondations, conduites d'eau et d'électricité, aménagement des surfaces vertes et autres tâches liées à la viabilisation du terrain. Le point le plus important, c'est le remblaiement du terrain. Celui-ci doit être relevé d'un mètre pour éviter que toute la zone ne soit inondée en cas de crue séculaire. Et le premier mètre de terre en surface doit être évacué et décontaminé, car toute la zone contient des résidus de déchets désaffectés.

Selon l'étude, les coûts globaux pourraient varier entre 55 et 91,4 millions de francs. Cet investissement gigantesque devrait être couvert dans son intégralité par la vente des terrains dont les deux communes sont propriétaires. Elles pourraient même réaliser une plus-value de 8,4 millions de francs. L'étude estime en effet probable qu'elles en retireront 850 francs par m² de surface brute au sol. Pour un total de 110'000 m², le montant s'élèverait à 93,5 millions de francs. Reste le problème de la parcelle boisée située juste derrière la plage, qui avait déjà été sévèrement défrichée pour les besoins d'Expo02. Dans leur magnanimité, les auteurs de l'étude estiment qu'elle pourrait être préservée. /JW-MG

Jusqu'au 22 août, dans l'émission de TeleBiélingue «Critique à 3» animée par Stéphane Devaux, Henri Mollet, Jürg Gerber et Willy Pauli abordent chaque jour à 17h30 le projet Agglolac.

CONSEIL MUNICIPAL

Délais très courts pour les candidats

Hier, les conseillers municipaux ont pris acte officiellement de la démission du maire Hans Stöckli. Et c'est surtout la question de sa succession au Conseil municipal et à la mairie qui a tenu l'exécutif en haleine durant sa séance hebdomadaire. Et lors de cette séance, il a été décidé officiellement que le 28 novembre était la date arrêtée pour l'élection du nouveau maire, respectivement de la nouvelle mairesse. Si ces élections mènent à un second tour, celui-ci aura lieu le 19 décembre.

«S'il doit y avoir une élection pour la succession de Hans Stöckli à la Direction des finances, alors celle-ci se tiendra également le 28 novembre. Les deux élections doivent se faire simultanément», a confirmé Barbara Labbé, chancelière municipale. Cela signifie que les délais sont maintenant très serrés pour les éventuels candidats au Conseil municipal. Pour rappel, le Parti socialiste doit déposer le nom de son candidat à la chancellerie jusqu'au 20 août. «Ce nom sera publié dans la Feuille officielle du 25 août. Si un référendum est lancé pour contester ce candidat, 3000 signatures doivent être récoltées jusqu'au 22 septembre à minuit», a détaillé la chancelière. Cette dernière compte sur un délai de quelques jours – au maximum une semaine – pour vérifier la validité des paraphes. «On saura donc fin septembre si la contestation a abouti. Cela ne laisse que deux semaines aux partis pour préparer leurs candidats ainsi que leur campagne électorale. Tous les documents à envoyer aux citoyens doivent être prêts le 25 octobre», a conclu Barbara Labbé.

Un scénario qui pourrait d'arriver puisque l'UDC a décidé mercredi dernier de lancer le référendum. /mas

PLACE DE LA GURZELEN

«Two In One», un repas-spectacle inédit !

Le traditionnel Cirque GO (Gasser-Olympia) débarque à Biemme. Les représentations débutent mardi sur la place de la Gurzelen à 20h. Les artistes produiront leur nouveau spectacle «Two In One», une représentation de deux heures dans leur cirque-restaurant. Les spectateurs auront en effet la possibilité d'agrémenter le divertissement avec des gourmandises servies tout au long du spectacle.

Sur la piste, afin d'assurer une représentation de qualité, le Cirque GO s'est entouré d'artistes professionnels et internationaux. Peppino le clown déclenchera certainement de nombreux éclats de rire, alors que la tension va monter lors de la présentation de la contorsionniste Miss Eugenia qui se met dans

des positions les plus impossibles. Le jongleur Andreas Martines a plus d'un tour dans sa poche: il additionne le jonglage aux verres et celui à grande vitesse. L'élégance de Miss Ebrikova et son numéro de corde lisse en surprendra plus d'un. Du haut de son trapèze, Miss Maria enchantera petits et grands, tout comme le duo Drzordova qui présente un ballet artistique nécessitant un contrôle du corps entier. Dinkov Sivkov bluffera l'assistance, lui qui maîtrise les véhicules à une, deux ou même trois roues.

Les animaux aussi seront à l'honneur: les chats de Miss Vicky n'hésitent pas à monter au trapèze et traverser le feu comme des tigres, alors que le Western show des chiens du Duo Victoria fascine.



HABILE Dinkov Sivkov maîtrise aussi bien les véhicules à une, deux ou même trois roues. (LDD)

Les artistes seront accompagnés des six musiciens de l'orchestre Cirque GO-BOYS sous la direction de Pavel Bursky. À noter encore que jeudi les accordéonistes Les Grillons seront

présents de 19h à 19h45. /af

«Two In One» de mardi à dimanche. Mardi à 20h. Mercredi, jeudi et samedi, à 14h30 et 20h. Vendredi, seulement à 20h, et dimanche à 14h30.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS

Aux membres de choisir les lauréats

Cette année, le processus de sélection des artistes participants à l'Exposition de Noël a quelque peu changé. Ce n'est ni le comité, ni un jury qui choisit les artistes qui pourront exposer, mais les membres de la Société des beaux-arts.

Dans un premier temps, les artistes, membre de la société, domiciliés à Biemme, dans le Jura bernois ou dans le Seeland ont pu déposer leur candidature au moyen d'un dossier électronique. Dans un second temps, les autres membres de la Société des beaux-arts ont désormais la possibilité de consulter ces dossiers et de découvrir les artistes et leurs œuvres. Ils peuvent en-

suite donner 40 voix. Les quarante artistes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages seront alors invités à l'Exposition de Noël 2010. «L'avis de nos membres nous intéresse. Avec cette procédure de sélection, nous voulons prendre en compte leur opinion artistique», confie Judith Luks, présidente ad interim de la Société des beaux-arts de Biemme, dans un communiqué.

Il est possible de consulter ce musée virtuel sur le site www.societe-des-beaux-arts-bienne.ch. Des œuvres originales d'artistes de la région sont à découvrir sur ce site internet, avant l'Expo de Noël. /c-mas